

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3001 - Jeudi 14 Septembre 2017 - Prix : 200 Fc

Signature d'une feuille de route du Haut conseil paritaire franco-comorien

Paris prêt à « faciliter et améliorer la circulation » vers Mayotte



Mardi, le haut conseil paritaire Franco-comorien s'est réuni au Quai d'Orsay à Paris. La délégation comorienne a été conduite par Soeuf Mohamed El-Amine, Ministre des affaires étrangères. Une feuille de route a été signée entre le ministre comorien des Affaires étrangères et son homologue français, Jean-Yves Le Drian. La teneur n'a pas été rendue publique mais l'on sait que le président Macron veut « faciliter et améliorer la circulation légale » vers Mayotte.

LIRE PAGE 3

CULTURE

**Laila Tadjiri représente les Comores au
Miss University Africa édition 2017**

LIRE PAGE 4

VANILLE :

**Vers une meilleure
structuration des acteurs**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

SÉCURITÉ MARITIME

Une vingtaine d'agents de la sécurité maritime en formation

Hier à Moroni, un atelier sur la mise en place d'un plan d'action pour les deux années à venir au niveau de la sécurité maritime a pris fin. Les participants qui sont les acteurs du domaine, sous la direction de l'autorité portuaire des Comores (Apc) ont affiché leur satisfaction totale.

L'archipel des Comores a un rendez-vous avec l'Organisation maritime internationale vers fin 2019. Cette dernière va envoyer des experts pour une audition afin d'évaluer la mise en œuvre des conventions internationales que les Comores ont ratifié. Pour savoir si elles sont incorporées ou pas dans la législation nationale et appliquées. Pour être prêt à ce grand rendez-vous international, les Comores ont formulé une demande auprès de l'Association internationale de Marine (IALA) qui a dépêché un expert pour assister l'Agence nationale des affaires maritimes (ANAM).

Suite à un accord de partenariat signé entre les Comores et cette structure « que j'ai reçu, à ma demande, cet expert de l'académie internationale de signalisation maritime pour nous assister afin d'être au rendez-vous », explique Said Salim, directeur général de l'Agence nationale des affaires maritimes (une nouvelle entité créée en 2016 par l'actuel régime). Ce directeur rend hommage à cette académie internationale (AISM) qui « nous a déjà formés deux techniciens de la navigation gratuitement, en France et au Maroc, en participant au renforcement des capacités ».

Une vingtaine d'agents du domaine vient de recevoir une formation de deux jours. Le but de cette formation « est de déboucher sur un plan d'action réaliste sur les deux prochaines années pour mettre en œuvre un certain nombre d'améliorations, en conséquence des obligations que l'Etat côtier comorien a, au regard de la convention internationale sur la sécurité des biens et personnes en mer », informe Jacques Manchard, conseiller



Participants atelier formation sur la sécurité maritime

auprès de l'AISM, qui est l'expert envoyé par l'Association internationale de signalisation maritime (IAMA). Et lui d'avancer qu'il était là pour aider les Comores à faire une analyse des recommandations et des propositions qui avaient été produites par l'académie mondiale de l'AISM, à la suite d'une mission d'analyse des besoins en matière

d'aide à la navigation dans les eaux comoriennes en 2014.

Pour lui, les Comores est un archipel. « 90 à 95% des marchandises viennent par les navires. Donc cela a une conséquence très importante en matière économique », ajoute-t-il. D'après lui, le but de l'atelier est de permettre aux parties prenantes d'utiliser ces outils pour

trouver des financements et voir ensemble comment ces actions pourront être mises en place, comme l'action de l'ANAM. Il est prêt à soutenir l'Etat comorien qui a déjà créé l'agence nationale des affaires maritimes à poursuivre sa démarche de façon significative.

Ibnou M. Abdou

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets ménagers au centre d'un atelier à Ngazi-Ngomé

Tant que nous n'aurons pas trouvé une solution définitive, négociée et durable, nous transformerons nos routes et ruelles en dépotoirs publics. C'est ce qu'a déclaré le secrétaire général de l'exécutif de Ngazidja à l'ouverture d'un atelier sur la gestion durable des déchets ménagers.

La question de la gestion des déchets ménagers est au centre d'un atelier organisé par le commissariat à l'environnement de l'île, financé par l'Union Européenne et exécuté par l'association 2 Mains. Plusieurs aspects allant des textes réglementant le secteur en passant par les difficultés pour le stockage et

le traitement de ces déchets, ont été abordés au cours des travaux d'une journée. « C'est une journée importante marquant un début de réponse sur la gestion durable des ordures par les communes de l'île », dira Moissuli Mohamed Aziri, commissaire à l'environnement de l'île. « Cet atelier va permettre aux communes d'échanger leurs expériences dans le domaine de gestion des ordures ménagers », fait-il observer.

« Le thème qui nous réunit tous ici est une préoccupation majeure pour tout un chacun, car cela va de la santé publique de nos citoyens et les habitants de nos différentes localités, de la protection et de la préservation de notre environnement », a déclaré Abdourahim Said Bacar, secrétaire général de l'exécutif de l'île à l'ou-

verture de l'atelier. Et de continuer : « ces montagnes de déchets qui s'accumulent aux abords de nos marchés publics de Volo-volo comme de l'autre marché dans l'indifférence de nos vendeuses et passants qui se bouchent le nez irrésistiblement sans parler de ceux qui s'amoncellent dans plusieurs artères principales de la capitale ».

M. Said Bacar dit espérer que l'a-

telier puisse apporter les éléments de réponses pour sortir l'île de l'impasse d'une problématique qui « avait même fait couler du sang à un moment où la situation de crise avait atteint son paroxysme », dira-t-il. D'après lui, une coordination des acteurs des différentes communes s'avère nécessaire car dit-il, le blocage reste souvent au niveau des sites, de leur gestion et de leur emménagement permanent.

« C'est pour cela que vous les Maires, élus et représentants de nos 28 communes, ainsi que les autorités et les pouvoirs publics, possédez la clé qui nous ouvrira la porte et dégagera des pistes pour des solutions durables, sans animosité ni velléité ou rivalité régionale », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

SANTÉ PUBLIQUE

Remise de diplômes à des boursiers comoriens formés au Maroc

Le ministre de la santé a procédé hier mercredi à une remise de diplômes à 7 boursiers qui ont été formés à l'Université Mohamed V. Cette formation rentrait dans le cadre du renforcement des capacités des ressources dans le milieu hospitalier.

Financé par le projet PASCO, 7 sur 9 boursiers partis étudier à l'Université Mohamed V du Maroc sont rentrés au pays. Hier mercredi, le ministère de la santé avec des cadres du PASCO a procédé à une remise de diplômes à ces boursiers. Il s'agit de 3 infirmiers

anesthésistes, 4 infirmiers de bloc et 2 agents formés en biomédical qui termineront en 2018.

« Nous avons constaté que nos structures surtout les hôpitaux ne disposent pas de cadres suffisants en qualité et en quantité pour assurer des services de qualité à notre population. C'est pourquoi nous avons pris cette initiative de favoriser la formation, qui constitue un investissement non négligeable dont le montant s'élève à 84 millions de FC », lance Aboubacar Said Anli, le directeur général de la santé.

Les bénéficiaires de cette formation sont issus des trois grands hôpitaux de l'archipel. Quatre à la Grande Comore, trois à Anjouan et deux à

Mohéli. Le ministre de la santé n'a fait que saluer ce geste de la part du Projet PASCO et annonce à son tour que les autorités de l'Etat accordent aujourd'hui une attention exceptionnelle à l'épanouissement des cadres diplômés.

« Les agents formés doivent s'engager à poursuivre leur mission de service public et servir pleinement la population comorienne », lance Fatma Rashid, la ministre de la santé. Pour rappel, les boursiers étaient pris en charge dans leur totalité par le projet PASCO. Et ils sont appelés à travailler pendant 3 ans dans le district où ils seront affectés.

Mohamed Youssouf



Atelier de sensibilisation sur la gestion des déchets ménagers

Signature d'une feuille de route du Haut conseil paritaire franco-comorien

Le gouvernement français prêt à « faciliter et améliorer la circulation » vers Mayotte

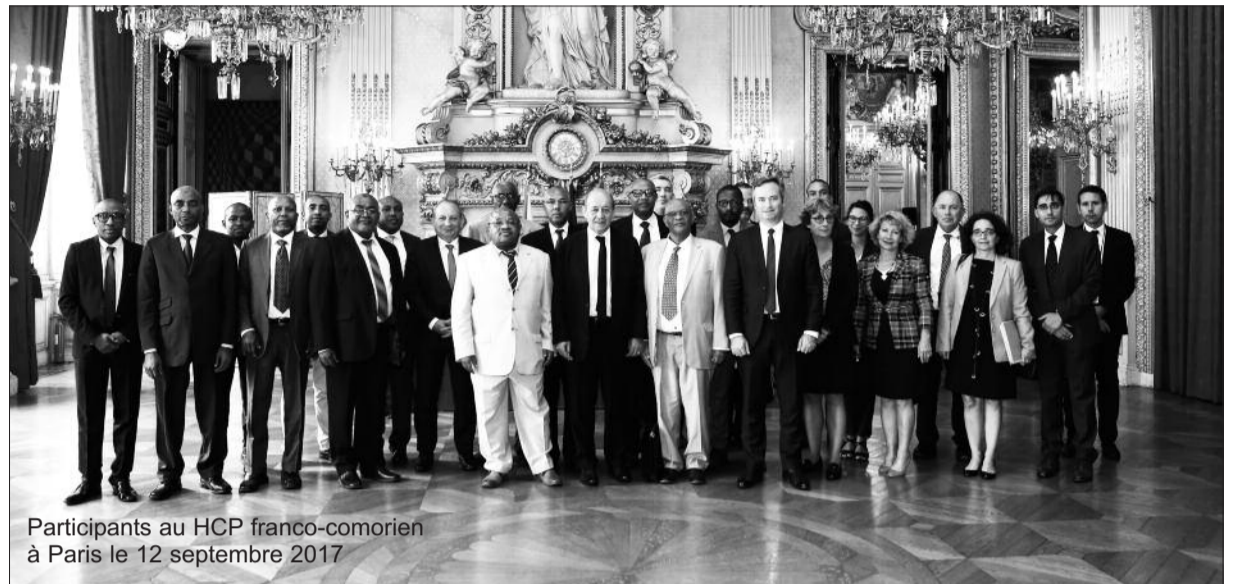
Mardi, le haut conseil paritaire Franco-comorien s'est réuni au Quai d'Orsay à Paris. La délégation comorienne a été conduite par Soeuf Mohamed El-Amine, Ministre des affaires étrangères. Une feuille de route a été signée entre le ministre comorien des Affaires étrangères et son homologue français, Jean-Yves Le Drian. La teneur n'a pas été rendu publique mais l'on sait que le président Macron veut « faciliter et améliorer la circulation légale » vers Mayotte.

Cette rencontre préparée discrètement par les autorités comorienne a été annoncée par le chef de l'Etat français lors des échanges qu'il a eu avec le président Azali suite à ses déclarations jugées « insultantes » envers les comoriens, au mois de juin. A l'occasion de la fête nationale comorienne, le président Macron avait aussi fait part de sa détermination à tenir le Haut Conseil paritaire dans les meilleurs délais pour « amorcer un travail commun au service du développement économique et social de l'archipel ».

La feuille de route, selon l'am-

bassade de France à Moroni, s'orientent : « vers un cadre propice à une circulation régulière des personnes en toute sécurité ». Le Quai d'Orsay soutient que cette rencontre a été initiée suite aux souhaits des Présidents français et comorien qui veulent « aller résolument de l'avant pour parvenir à un profond et ambitieux renouvellement du partenariat bilatéral, au service du développement et du bien-être des deux peuples ».

Le haut conseil paritaire a été institué par la « déclaration de Paris sur l'amitié et la coopération entre la France et les Comores », signée le 21 juin 2013 par Ikililou



Participants au HCP franco-comorien à Paris le 12 septembre 2017

Dhoinine. Mais rien n'a filtré de cette dernière rencontre et de cette feuille de route. Le gouvernement français, si l'on s'en tient aux propos de la ministre de l'Outre-mer qui s'est déjà exprimée sur le sujet, ne s'oppose pas à un « réaménagement du visa Balladur » pour « faciliter et améliorer la circulation

légale » afin « d'éviter le stationnement de ces populations sur le territoire ».

La ministre française avait même évoqué la nécessité de « faciliter les modalités d'obtention d'un visa pour des raisons légitimes : le regroupement familial, la formation professionnelle, les déplacements

pour des enjeux économiques, sanitaires et scientifiques » et d'appuyer le développement de l'Union des Comores en investissant notamment pour « l'amélioration de la qualité du système de santé (...) et des conditions de vie de la population ».

Al-hamdi A. Hamdi

VANILLE :

Vers une meilleure structuration des acteurs

Les acteurs et partenaires se projettent dans l'avenir de la vanille qualifiée de « levier de l'économie du pays ». Comme l'a dit si haut l'argentier de l'Etat, il ne suffit pas d'organiser des cérémonies avec des beaux discours sans lendemain pour relancer la filière. Il faut retrousser les manches ! Mais quand et comment ?

12 septembre 2016, 12 septembre 2017. Un an déjà depuis l'instauration officielle par le chef de l'Etat de la journée vanille. 12 mois après, les regards sont orientés vers l'avenir de la vanille comorienne laquelle se négocie actuellement autour de 215 mille francs d'après le directeur général de l'office national de la vanille (ONV).

Acteurs et partenaires ont dégagés

les grandes lignes des perspectives pour booster la filière vanille, mardi dernier, au cours de la célébration du 1^{er} anniversaire de la

journée vanille, à Moroni. Quand le directeur dudit office mettra plusieurs minutes à venter ce produits local, il ne manquera non plus à parler de feuille de route.

Aboubakar Abdoulwahab alias Kadafi qui dit avoir rencontré les producteurs, préparateurs et exportateurs, veut « mettre un couvre-feu » dans les parcelles où est cultivé ce produit afin de dissuader les voleurs. Mais aussi, toujours dans ses perspectives 2018, faire enregistrer les terrains ou parcelles « pour que les acteurs puissent les hypo-

théquer afin de bénéficier d'un prêt bancaire proportionnel au projet envisagé ». Toujours est-il que Kadafi veut définir le statut du producteur, préparateur et exportateur pour avoir un milieu sain.

Même son de cloche pour le Système des Nations Unie. Dans son allocution, Matthias Naab, le coordonateur Résident, a tenu à faire passer deux principaux messages. Le premier est la nécessité d'une véritable structuration des acteurs de la filière de rente pour tirer avantages de la chaîne de valeurs à tous les niveaux y compris au niveau des producteurs, et le second est la nécessité de trouver des mécanismes de financement pour relancer la production et facilit-

ter l'accès aux niches de marchés.

« Si nous y réfléchissons tous ensemble, nous pouvons trouver des options adaptées aux Comores à l'instar de beaucoup d'autres pays », dira le coordonateur résident. En effet, la vice-présidence chargée de la production organise en mois de septembre un atelier à cet effet afin d'aboutir à une feuille de route officielle qui fera grand cas de la sécurisation de la vanille et du financement des acteurs. Le ministre des finances et son collègue de l'intérieur ont tous les deux pris part à ladite cérémonie.

Un « certificat du meilleur préparateur de vanille de l'année 2017 est discerné à Youssouf Kouroisa. Cet originaire de Ntsoudjini qui a

27 ans d'expérience aurait investi 25 millions de nos francs dans son magasin de vanille.

Toufé Maecha



Filière vanille

**l'abonnement
à La GAZETTE
tellement plus
simple Contact 322
76 45 ou 334 33 79**

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

DÉCENTRALISATION

Le gouverneur Hamadi transfère l'éducation de base aux 28 communes de Ngazidja

C'est à Mmoidja, dans la commune de Hamahamet Nyuma-Mro qu'a eu lieu, samedi dernier, une cérémonie de transfert des compétences de l'éducation de base aux communes. Pour Djoimoi Said Abdallah, président de l'association des maires de Ngazidja, ce geste est un signal fort pour un développement durable de l'île de Ngazidja. Il appelle les maires à concrétiser ce transfert en action.

La décentralisation était une promesse électorale de Hassani Hamadi. Chose promise chose due, samedi dernier à Mmoidja Hamahamet, a été organisée une cérémonie au cours de laquelle le Gouverneur de Ngazidja a remis au

président de l'association des maires de l'île, le document qui détermine les fonctions que vont désormais assumer les 28 communes dans le contrôle et le fonctionnement de l'éducation de base. Ce transfert de compétences dans le secteur éducatif entre Hassane Hamadi et Djoimoi Said Abdallah est aussi accompagné de l'affectation de 150 fonctionnaires de l'île vers les communes, lesquels seront toujours rémunérés par l'Etat.

Lors de cette cérémonie tenue dans la localité de Mmoidja, chef lieu de la commune de Hamahamet Myuma Mro, le commissaire à la Fonction Publique, Issihaka Mdoihoma a précisé que désormais les communes vont bénéficier d'une certaine autonomie sous le contrôle de l'Exécutif de l'île. Cette nouvelle approche, va permettre d'après lui, d'impliquer tous les acteurs afin d'a-



Le gouverneur de Ngazidja lance le transfert des compétences aux communes

méliorer les résultats scolaires des enfants scolarisés dans l'île de Ngazidja. Et lui de préciser que ces acteurs sont entre autres l'Etat central à travers le ministère de l'Education

nationale, l'Exécutif insulaire à travers le commissariat à l'Education, les communes à travers les CIPR et enfin les localités à travers les écoles. En insistant sur l'implication des

parents d'élèves dans la gestion des écoles, le Gouverneur de Ngazidja a tenu à expliquer qu'il s'agit de la première phase du transfert des compétences des six commissariats de l'Exécutif. Après l'éducation, selon Hassane Hamadi, la deuxième phase sera le transfert des compétences dans le secteur de la santé de base, puis la fiscalité, l'Urbanisme et enfin la Production.

Le chef de l'Exécutif de Ngazidja, qui a rendu hommage aux enseignants du public pour avoir accepté de suspendre la grève (en mai dernier) afin de sauver l'année scolaire, annonce son intention d'ouvrir deux autres lycées d'excellence. « Un au nord et l'autre au sud de l'île », promet-il sous les applaudissements de l'assistance.

Ibnou M. Abdou

CULTURE

Laila Tadjiri représente les Comores au Miss University Africa édition 2017

Laila Abdou Tadjiri, sélectionnée pour représenter les Comores à l'édition 2017 du concours de beauté continentale, intitulé Miss University Africa. Ce grand événement aura lieu à Lagos, au Nigéria, du 19 novembre au 2 décembre.

Comédienne, mannequin et réalisatrice, Laila Abdou Tadjiri a été sélectionnée pour représenter les Comores à ce rendez-vous continental de la beauté « Miss University Africa ». Il s'agit de la première fois que les Comores seront représentées à cet événement continental où chacun des cinquante-quatre pays d'Afrique aura son ambassadrice. « Je suis très contente d'être sélectionnée pour participer à cet événement continental de prestige. C'est également un honneur pour moi de représenter mon pays sur la scène internationale, déclare Laila Abdou Tadjiri. Je ne m'attendais pas à représenter un jour le pays dans ce

genre d'événement ».

Selon Laïla, le concours est réservé aux étudiantes des différentes universités du continent, cependant une exception est accordée aux îles Comores qui seront représentées par un mannequin de l'agence de mannequinat Alliance Uzuri Model, étant donné qu'à l'Université des Comores de telles activités ne sont pas encore admises. Ce mannequin a montré que l'objectif de sa participation au concours de beauté continentale n'est autre que de défendre les valeurs de son pays. « Mon ambition dans mes travaux de cinéaste, de mannequinat est de porter haut la culture, la tradition et les valeurs de mon pays », dit-elle. Et elle de préciser que « contrairement à ce que disent les gens, là-bas, je vais défendre la beauté, la culture, les valeurs et la tradition comorienne mais pas pour poser nue ».

Laïla Abdou Tadjiri a commencé à défiler depuis 2014 et compte continuer dans cette lancée pour hisser son pays encore plus haut dans le domaine de la culture. « Mon ambition dans mes travaux de cinéaste et

de mannequinat est de porter haut la culture, la tradition et les valeurs comoriennes. Et depuis que j'ai eu la nouvelle, je suis sous pression. Je me dis que je dois faire beaucoup d'effort car l'espoir de tout un pays repose sur mes épaules aujourd'hui », poursuit cette réalisatrice de cinéma.

Miss University Africa regroupe les 54 pays africains. Pour la victoire

de ce concours continentale, la nommée appelle tous les Comoriens et amis à voter pour elle sur la page Facebook de l'événement (missuniversityafrica) et ou sur instagram (@missuniversityafrica). « Pour voter, on clique sur la photo et on aime », indique-t-elle.

En plus du mannequinat, Laïla est comédienne, réalisatrice et slameuse.

Elle a réalisé plusieurs court-métrages, notamment « Encre de la mer » grâce auquel elle a remporté le prix local de la deuxième édition du Comoros international film festival (Ciff). Elle a participé à plusieurs défilés de mode pour plusieurs stylistes locaux.

Mohamed Youssouf

ÉCOLE HÔTELIÈRE
DES COMORES

Poste : L'Ecole Hôtelière des Comores recherche un formateur ou formatrice en informatique

Mission

- Etre réactif et bon orateur.
- Initier aux élèves au traitement de texte
- Répondre aux besoins croissants en nouvelles technologies en aidant les élèves à acquérir des compétences
- Aider les élèves à maîtriser des outils de communication comme les navigateurs web ou des logiciels d'appels vocaux.
- Evaluer les acquis des formés

Profil :

- Expérience minimum de 5 ans dans la profession d'enseignant
- Compétence pédagogique et capacité à créer un cadre d'apprentissage créatif

Lieu : Moroni- Comores

Prise de fonction : Novembre 2017 ;

(CV à envoyer à alawiya.km@gmail.com ou à déposer au Jardin de la Paix)

Pour de plus amples informations : 3322513
Dernier délai : 15/10/2017

FOOTBALL

Tourqui Salim dote les aires de jeu des logistiques de sécurisation

Les représentants des cinq localités de Ngazidja, invitées, ont pris part à la cérémonie de distribution des bons de commandes pour les grillages de sécurité, tenue hier à Moroni. La sécurisation des aires de jeu préoccupe beaucoup le patron de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Tourqui Salim. Les divers accompagnements, accordés aux clubs illustrent bien la politique de développement engagée par son staff administratif et technique.

Les mandataires de Chindini, de Hantsindzi, d'Ipvembeni, de Mvuni et de Salimani-Hambu ont partagé l'ambiance de la cérémonie de distribution des logistiques pour la sécurisation des terrains de jeu. « Je vous ai invité ici pour éviter les réceptions coûteuses, propres à notre

coutume. Dans le cadre de la politique de développement du football, engagée par votre fédération, vous allez bénéficier de rouleaux de grillage de sécurité. D'autres aides vont être octroyées, incha Allah. Cette logistique permettra d'empêcher les supporters incontrôlés et imprévisibles d'envahir les surfaces de jeu. Installez-les bien. Les équipes et les arbitres feront leur mission en toute sécurité », explique l'homme qui dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit, Tourqui Salim.

Les localités retenues ont probablement répondu aux critères fixés par le département technique de la Ffc. « Nous sommes tous préoccupés par la sécurité des principaux acteurs de la discipline (équipes, arbitres, spectateurs, etc.). Les soutiens accordés tous les ans aux équipes témoignent de la volonté du président Tourqui à contribuer au développement de la discipline », a préci-



sé Faysoil Moussa, coordinateur chargé du marketing et de la communication de la haute instance du football national.

Le président de la Ffc a offert lui-même les bons de commande, en présence des membres de son cabinet.

La sécurisation des aires de jeu préoccupe beaucoup toute la communauté footballistique, notamment le bureau exécutif de la Ffc. La longueur des grillages dépend de la capacité d'accueil des stades : Ipvembeni (28 rouleaux) et les autres

(36). « Cette même politique de dotation des logistiques pour la sécurisation des terrains concerne également les Ligues de Moili et Ndzouani », conclut l'homme fort du football comorien.

Bm Gondet

FOOTBALL : ÉLIMINATOIRE MONDIAL 2018

Corruption, un arbitre central sanctionné à vie

La Fédération internationale de football (Fifa) vient de frapper fort, suite à une fraude manifeste, qualifiée de « manipulation de match », commise à Johannesburg. L'arbitre central, accusé d'un penalty imaginaire, accordé au Bafana-Bafana le 12 novembre 2016, à l'occasion des tours éliminatoires du Mondial 2018 (Afrique du sud # Sénégal) est sanctionné à vie. La Fédération de football des Comores (Ffc) doit ériger cette mesure en référence illustrative.

Annoncé, il y a environ 10 ans par le vice-président de l'Union des Comores, Jaffar Said Hassan, à l'époque secrétaire général du Comité olympique et sportif des îles Comores (Cosic), le Tribunal arbitral du sport (Tas), tarde à voir le jour dans l'Archipel. Cette instance juridictionnelle a contribué à la sanction à vie prononcée par la Fifa contre l'arbitre international ghanéen, Joseph Lamptey. Surpris en flagrant

délit de manipulation de match (Bafana-bafana # Lyons de Teranga). La confirmation de la décision de la Fifa par le Tas a été déterminante.

Deux mesures disciplinaires instruisent fort : Une sanction à vie et rejet de la victoire des Sud-africains (2-1). Le match sera donc à rejouer, en novembre 2017 prochain, au même lieu. Un ancien attaquant du club Étoile d'Anjouan (Majunga-Madagascar) Soulaymanne Combo, aujourd'hui directeur général de l'information, auprès du ministère de l'intérieur, partage la sanction : « Pour bien construire, il faut appliquer la loi. Une défaite est toujours amère. Et lorsqu'il est prouvé qu'elle a été planifiée, c'est grave pour la victime. C'est aussi catastrophique pour l'image de la discipline. Même de simples erreurs, administratives, techniques, etc. lorsqu'elles s'avèrent fatales à un rival innocent, il faut prendre les mesures qui s'imposent », suggère notre interlocuteur.

Des matches à rejouer, suite à une incompétence ou une erreur d'arbitrage, il en existe. L'exemple du duel de l'Ouzbekistan / Bahreïn, tenu au der-

nier trimestre de l'année 2005, en éliminatoire du mondial 2006, reste toujours vivace. Siffler un penalty imaginaire au détriment d'une équipe relève d'une pratique frauduleuse. Si le fait d'une corruption est prouvé, la

Ffc doit se montrer intransigente. Toute victoire controversée doit entraîner une investigation approfondie. Et comme l'épée de Damoclès, les sanctions graves doivent planer en permanence au-dessus des arbit-

res, des équipes et même des instances coordinatrices des compétitions. Aucune personne, physique et/ou morale, ne doit se sentir au-dessus de la loi.

Bm Gondet

Front Républicain pour la Sauvegarde de l'Unité Nationale (FReSUN) -MORONI COMORES -

COMMUNIQUÉ

Le Front Républicain pour la Sauvegarde de l'Unité Nationale (FReSUN) suit avec attention la situation politique et l'actualité générale du pays et note avec stupéfaction la fermeture définitive du bureau de liaison de l'Union Africaine à Moroni.

L'Union Africaine a été sans relâche au chevet de l'Union des Comores depuis l'avènement de la crise séparatiste jusqu'à sa résolution à travers les Accords de Fomboni de 2001 et au-delà.

Le cadre institutionnel né des Accords de Fomboni a le mérite de garantir depuis lors et pour la première fois de l'histoire politique des Comores des alternances pacifiques ainsi que la stabilité politique tout en préservant l'unité nationale et la paix civile.

Cependant, le retour des méthodes de gouvernance dignes d'une république bananière depuis 2016 avec le nouveau régime et les intentions apparentes du président AZALI risquent de replonger l'Union des Comores dans une nouvelle crise politico-institutionnelle à l'issue incertaine. Le président de la République semble vouloir modifier la Constitution et tuer la présidence tournante

entre les Iles pour se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat fixée au 26 mai 2021.

Les assises nationales qu'il appelle de tous ses vœux depuis le 6 juillet dernier et dont le gouvernement foment malicieusement le mode d'organisation devraient lui servir de tremplin. Les propos de l'entourage du président ne laissent plus le moindre doute.

Plus flagrant encore, les comoriens se heurtent chaque jour à l'arrogance du pouvoir, aux multiples violations de la Loi et des règles de bonne gouvernance, à la restriction drastique des libertés publiques, au musellement de la presse, à l'annihilation de l'Autonomie des Iles et à la mise sous tutelle des institutions si celles-ci ne sont pas rendues inopérantes.

Le FReSUN déplore la fermeture du Bureau de liaison de l'Union Africaine à Moroni au moment où le pays s'enlise peu à peu dangereusement dans une crise institutionnelle aux conséquences incontrôlables.

Sur ce, le FReSUN demande aux Autorités de l'Union Africaine de surseoir à leur décision.

Fait à Moroni, le 11 septembre 2017.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 773 91 21 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ÉCOLE HÔTELIÈRE DES COMORES



Poste : École Hôtelière des Comores, situé en plein cœur de Moroni recherche

Un(e) FORMATEUR(TRICE) de CUISINE avec Option 'Pâtisserie'

Mission : Préparer au CAP CUISINE

- Concevoir des outils de formation, supports de cours et d'évaluation
- Animer des séances de formation en salle de classe et dans le restaurant d'application de l'école
- Assurer le suivi des stagiaires, rédiger des bilans
- Sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires

Profil

- Expérience minimum de 5 années dans l'hôtellerie restauration
- Fort esprit de management et de travail en équipe
- Compétence pédagogique et capacité à créer un cadre d'apprentissage créatif
- Notions anglais

Lieu : Moroni, Comores

Prise de poste : 01/11/2017

Type de contrat : CDI, plein temps

CV à envoyer à alawiya.km@gmail.com ou à déposer directement à l'Hôtel Restaurant Jardin de la Paix

Pour de plus amples informations : 332 25 13

Dernier délai : 15 Octobre 2017

ÉCOLE HÔTELIÈRE DES COMORES



Poste : École Hôtelière des Comores, situé en plein cœur de Moroni recherche

Un professeur de français, Hygiène et Éducation Civique

Mission : Transmettre et s'assurer de la maîtrise des bases la langue française

- Concevoir les supports de cours de français et d'évaluation en utilisant une pédagogie et un matériel spécifique
- Animer des ateliers d'Hygiène de base
- Développer les facultés d'expression et de communication de chacun des élèves

Profil

- Expérience minimum de 5 années
- Patient(e), créatif et pédagogue

Lieu : Moroni, Comores

Prise de poste : 01/11/2017

Type de contrat : CDI, plein temps

CV à envoyer à alawiya.km@gmail.com ou à déposer directement à l'Hôtel Restaurant Jardin de la Paix

Pour de plus amples informations : 332 25 13

Dernier délai : 15/10 /2017

ÉCOLE HÔTELIÈRE DES COMORES



Poste : École Hôtelière des Comores, situé en plein cœur de Moroni recherche

Un(e) FORMATEUR(TRICE) RESTAURANT / SALLE

Mission : Préparer au CAP RESTAURANT/ SALLE

- Concevoir des outils de formation, supports de cours et d'évaluation
- Réaliser les supports pédagogiques en collaboration avec notre responsable pédagogique, animer des cours théoriques en salle de classe et pratique dans le restaurant d'application
- Préparer et organiser les examens
- Accompagner les projets des étudiants et assurer leur suivi en entreprise.

Profil

- Expérience minimum de 5 années dans l'hôtellerie restauration
- Fort esprit de management et de travail en équipe
- Compétence pédagogique et capacité à créer un cadre d'apprentissage créatif
- Notions anglais

Lieu : Moroni, Comores

Prise de poste : 01/11/2017

Type de contrat : CDI, plein temps

CV à envoyer à alawiya.km@gmail.com ou à déposer directement à l'Hôtel Restaurant Jardin de la Paix

Pour de plus amples informations : 332 25 13

Dernier délai : 15/10/2017

ÉCOLE HÔTELIÈRE DES COMORES



Poste : École Hôtelière des Comores, situé en plein cœur de Moroni recherche
Un(e) FORMATEUR(TRICE) EN HÉBERGEMENTTOURISTIQUE

Mission : Préparer au CAP HÉBERGEMENTTOURISTIQUE

- Transmettre aux élèves les compétences liées aux métiers de l'hébergement et à la bonne exécution des tâches dans le respect des procédures imposées et des consignes données

- o Préparation des matériels, des produits d'entretien et des produits d'accueil nécessaires à la remise en état des lieux d'hébergement et des locaux communs
- o Réalisation des opérations de nettoyage, Rangement des équipements et disposition des produits d'accueil
- o Repérage des anomalies et des dysfonctionnements
- o Nettoyage et remise en place des matériels et des produits utilisés
- o Contrôle des tâches effectuées

- Concevoir des outils de formation, supports de cours et d'évaluation

- Réaliser les supports pédagogiques en collaboration avec notre responsable pédagogique, animer des cours théoriques en salle de classe et pratique dans l'Hôtel d'application

- Préparer et organiser les examens
- Accompagner les projets des étudiants et assurer leur suivi en entreprise pendant leur stage

Profil

- Expérience minimum de 5 années dans l'hôtellerie
- Fort esprit de management et de travail en équipe
- Compétence pédagogique et capacité à créer un cadre d'apprentissage créatif
- Notions anglais

Lieu : Moroni, Comores

Prise de poste : 01/11/2017

Type de contrat : CDI, plein temps

CV à envoyer à alawiya.km@gmail.com ou à déposer directement à l'Hôtel Restaurant Jardin de la Paix

Pour plus informations : 332 25 13

Dernier délai : 15/10/2017